



MODALITES DE L'OPERATION HYPERMARCHES

« **Bon d'achat sur tous les foies gras du vendredi 28 au lundi 31 décembre 2018** »

Offre réservée aux particuliers

Du vendredi 28 au lundi 31 décembre 2018 uniquement, Carrefour vous offre 5 euros en bon(s) d'achat par tranche de 15 euros d'achat sur tous les foies gras disponibles dans l'un de nos hypermarchés à enseigne Carrefour (Carrefour drive compris) situés en France métropolitaine, Corse comprise et participants à l'opération, à l'exception des magasins suivants : CARREFOUR BELLEGARDE, BELLEY, CLUSES, FERNEY, MARGENCEL, VOIRON, PLOUZANE , SAINT RENAN et TOUQUES.

Voir liste des magasins ouverts le dimanche 30 décembre sur carrefour.fr

Pour bénéficier de cette offre :

- **Du vendredi 28 au lundi 31 décembre 2018 uniquement**, vous devez vous rendre dans l'un des hypermarchés à enseigne Carrefour participants à l'opération et effectuer un achat pour un montant minimum de 15€ (quinze euros) sur les articles concernés, présents et disponibles en magasin.
- Le(s) bon(s) d'achat vous sera(ont) remis par l'assistante de caisse (bon(s) d'achat imprimé(s) en caisse). Le(s) bon(s) d'achat sera(ont) calculé sur le montant total des produits éligibles avant remises exceptionnelles.

ATTENTION :

- L'offre n'est pas cumulable. Ainsi, 2 (deux) achats effectués lors de la période de l'offre ne peuvent se cumuler entre eux (exemple : un client dépense 8€ le matin et 7€ l'après midi : aucun bon d'achat ne lui sera remis).
- **L'offre est limitée à 10 (dix) tranches, soit 150 € (cent cinquante euros) d'achat, et un bon d'achat d'un montant maximum de 50€ (cinquante euros) par transaction.**

Utilisation du/des bon(s) d'achat remis en caisse :

- Le(s) bon(s) d'achat est(sont) valable(s) uniquement dans les Hypermarchés à enseigne Carrefour situés en France métropolitaine, Corse comprise. Il(s) est(sont) valable(s) du **mercredi 02 au mardi 08 janvier 2019**. En dehors de ces dates, aucun bon d'achat ne sera accepté en magasin.

- Le(s) bon(s) d'achat est(sont) valable(s) pour tout achat supérieur ou égal à la valeur indiquée, **hors Drive, Carburant et Services** (*Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux, Parapharmacie et Bijouterie*).

- Le(s) bon(s) d'achat est(sont) utilisable(s) en une seule fois. Il(s) ne peut(vent) être cédé(s) à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel.

- Si vous demandez le remboursement du ou des produits achetés (en vous référant à l'engagement « le droit de changer d'avis »), le (les) bon(s) d'achat devra (devront) être restitué(s) ou le montant du (des) bon(s) d'achat accordé(s) pour ce ou ces produit(s) sera (seront) déduit(s) du montant à rembourser.

En drive :

Offre valable uniquement pour toute commande réalisée dans les Drive de vos hypermarchés Carrefour (voir liste des magasins participants) du vendredi 28/12 au lundi 31/12/2018 uniquement et s'applique sur le montant total payé pour les produits éligibles (remises déduites). Bon d'achat envoyé sous forme de code promotionnel par email le jeudi 3/01/2019 soir et valable jusqu'au mercredi 9/01/2019 sur le site internet carrefour.fr. Offre limitée à 10 bons d'achat par client, soit 50€.